CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E108468 **VALABLE JUSQU'AU** 14/10/2024

ÉDITÉ LE **23/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/06/1993
Forme juridique : SARL

Capital : 66 240

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 391 210 713 RCS

Siret : **391 210 713 00023**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 5029901

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011033724604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011033724604

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/07/2022

Raison sociale : **EDSI**

ZAC PRATPIP
340 RUE ROBERT SCHUMAN
29490 GUIPAVAS

Téléphone : 02 98 07 77 07 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.groupe-edsi.com
E-mail : enr@groupe-edsi.com

Responsabilité légale :
CLOAREC JEAN-PAUL GÉRANT ASSOCIÉ

Effectif moyen : 35 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	06/10/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	06/10/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	06/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.